

# Regarder, voir

Un discours informé par la cartographie

## Jacques Lévy

Le débat lancé par l'article de Fabrice Ripoll et Jean Rivière (que je nommerai dans la suite FR&JR) est utile à la fois par l'intérêt des idées mises en discussion et par son existence même. Il y a trop peu d'occasions, dans les publications universitaires francophones, de suivre des controverses scientifiques. J'ai déjà eu l'occasion de participer à ce genre d'échanges dans les *Annales de Géographie* (Hoyaux, 2002 ; Lévy, 2002). Dans un autre cas, l'article de Frédéric Giraut, cité par FR&JR, portait sur un sujet proche du leur mais témoignait d'un parti pris si évident que l'éditeur ne m'a même pas proposé d'y répondre et que l'auteur m'a par la suite présenté ses excuses pour avoir été quelque peu désinvolte dans ses raisonnements. Ici au contraire, il s'agit de propos courtois pour lequel je tiens à remercier tant les auteurs que l'éditeur des *Annales de la Recherche Urbaine*. La seule réserve que je ferais est, qu'à mon avis, il eût été préférable que l'échange avec FR&JR ait commencé avant même la publication. Cela n'aurait rien enlevé à la vivacité du débat mais aurait permis d'éviter les malentendus, d'aiguiser les arguments et de ne proposer aux lecteurs que les aspects les plus pertinents de la controverse. Dans ma réponse, j'essaie de me concentrer sur les points qui me paraissent essentiels, délaissant les voies de traverse et les enjeux secondaires.

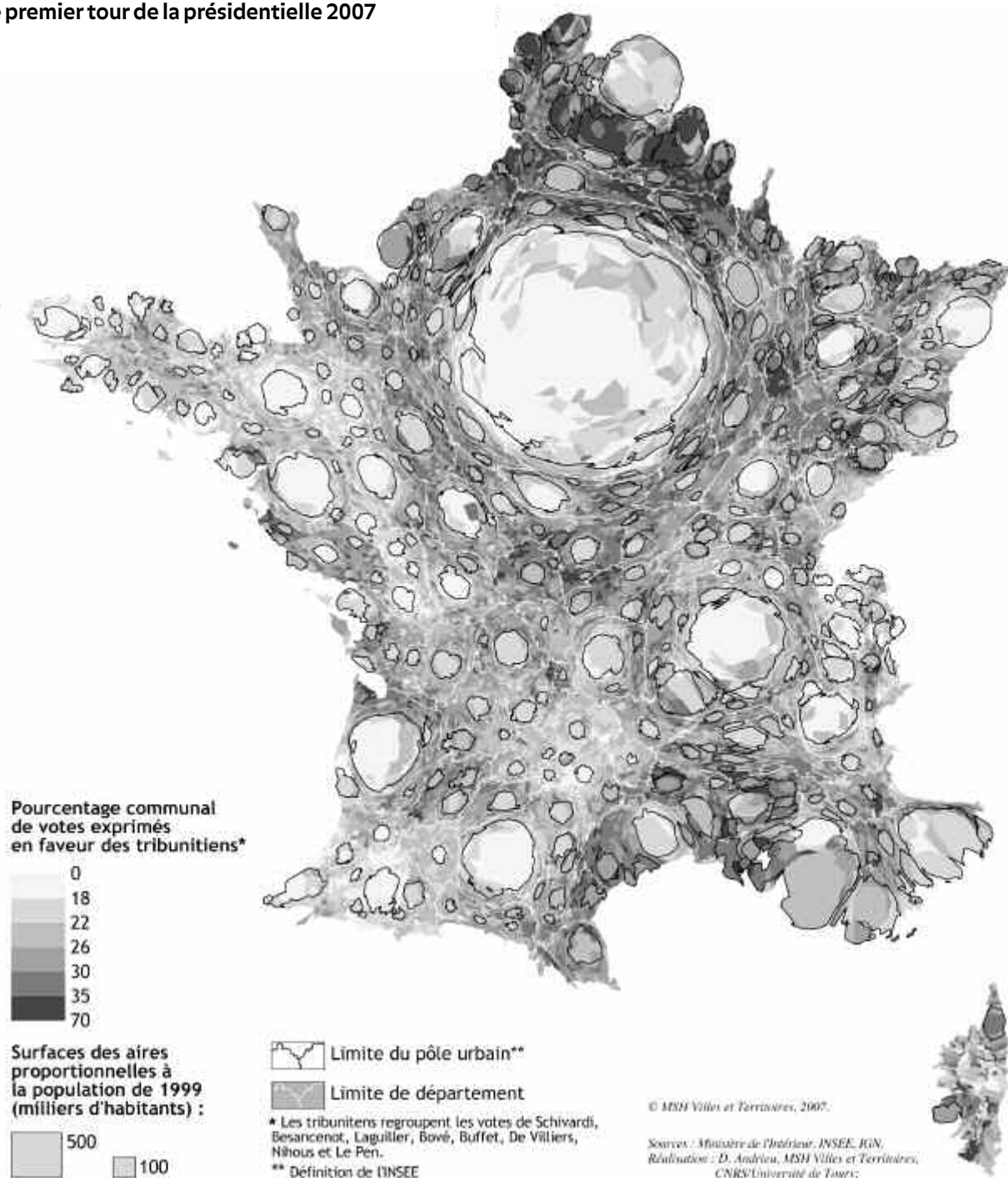
## Chercheur et citoyen

Commençons par un point de méthode. FR&JR ont constitué un corpus avec des textes de nature différente, certains étant des livres ou articles scientifiques, d'autres des articles écrits pour la presse grand public, d'autres encore correspondant à une prise de position citoyenne. En signant de mon nom tous ces textes, j'ai assumé une cohérence personnelle et je continue de le faire sans réserve : ces contributions sont celle d'un individu qui se pense, à tort ou à raison, comme une personne unifiée. Cela ne justifie pas, pour autant de les traiter de manière indifférenciée, surtout

dans une revue à visée scientifique. Intégrer au corpus analysé des prises de position dans un débat public (comme celui, plusieurs fois invoqués par FR&JR, où je me prononçais sur le référendum européen du 29 mai 2005) pour ensuite me reprocher de donner mon opinion n'a franchement aucun sens. Je n'ai pas à me justifier de jouer mon rôle de citoyen en faisant des choix politiques, c'est-à-dire, au fond, éthiques, et en cherchant à convaincre autrui de leur justesse. C'est une dimension qui n'est pas non plus absente, et je m'en revendique, des articles de quotidiens, également beaucoup cités. Ceux-ci constituent des objets hybrides, aux limites de la divulgation scientifique sur un support à large diffusion – ce qui entraîne inévitablement quelques simplifications et quelques approximations – et de l'engagement individuel : j'essaie, comme beaucoup d'autres, d'être aussi un intellectuel et de m'impliquer, avec des raisonnements mais aussi avec des jugements, dans la vie de la Cité. En mélangeant les registres du « modèle explicatif » et de la « charge normative », pour reprendre leur terminologie, FR&JR créent un artefact qui affaiblit leur démarche. Ils ont tout à fait le droit, en chercheurs, de critiquer une théorie de l'urbanité ; ils sont parfaitement légitimes, en militants, à s'indigner de mes opinions. Ce qui ne fait pas sens, me semble-t-il, c'est de tirer argument du second registre pour invalider le premier.

À cet égard, la sensibilité politique des auteurs à la « question sociale » ne me paraît pas critiquable dans son principe, bien au contraire. Elle constitue une ressource supplémentaire pour la recherche, par exemple par une attention portée vers des secteurs de la société périphériques ou marginalisés, qui pourraient plus facilement échapper au regard des chercheurs. Pour ne citer qu'un exemple, les travaux de Djemila Zeneidi (2002 ; 2007) sur les SDF ou sur les squatters, apportent beaucoup à notre connaissance des

## Le premier tour de la présidentielle 2007

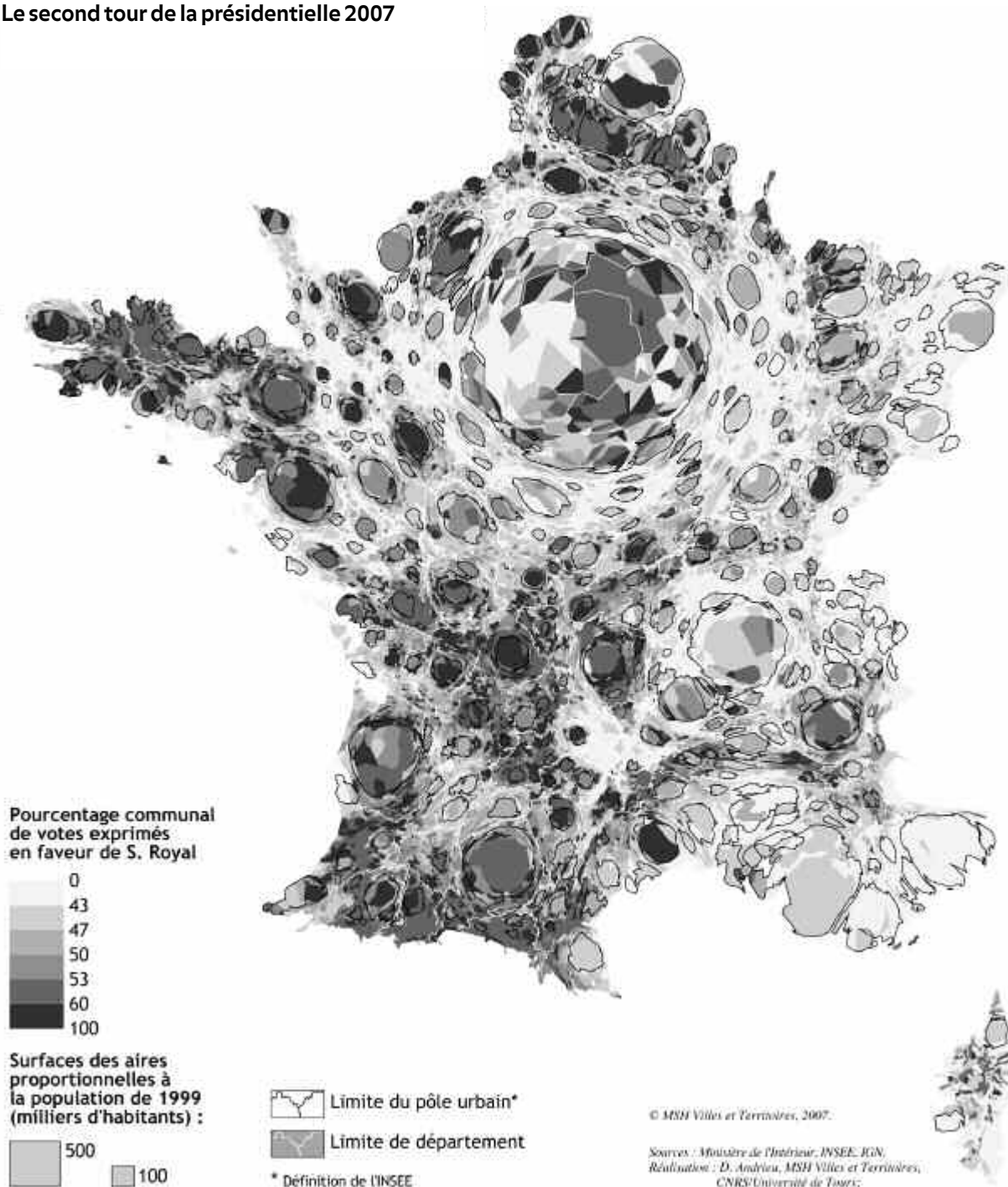


spatialités contemporaines. Là où l'engagement politique peut devenir un problème, c'est quand il se traduit par une mise à l'écart de certains domaines, de certaines questions ou même de certaines réponses. Ainsi la distinction radicale entre les « dominants » et les « dominés » peut-elle déboucher sur une dichotomie condescendante : aux dominants les intentions, aux dominés les « déterminants ». On n'ose demander dans quelle catégorie se trouve le chercheur. L'analyse du vote d'extrême droite en France, par

exemple, a souvent été l'occasion, dans une approche *surplombante*, de refuser aux électeurs la responsabilité d'un acte proprement politique : en faisant de leur orientation électorale le produit d'une mécanique sociologique contournant le choix conscient de l'électeur, on semblait interdire la possibilité qu'un autre choix politique conscient ne rectifie le premier.

Or, l'histoire récente montre que c'est bien sur un terrain proprement politique, avec des débats argumentés sur lesquels

## Le second tour de la présidentielle 2007



des individus se prononcent librement, quelle que soit par ailleurs leur situation socio-économique, que l'emprise du Front National a pu être amoindrie. Cette posture de déresponsabilisation est éthiquement gênante car, au lieu de contribuer à créer chez les intéressés de *l'empowerment*, de la capacité d'action, elle les pousse vers une victimisation qui tend à les dissuader d'assumer la part de responsabilité sur leur vie qui leur revient. Faire croire à un élève d'origine modeste que sa réussite scolaire est prédéterminée et que la

qualité de son travail personnel ne comptera pour rien dans son parcours est plus que désinvolte : dangereux. L'approche « caritative » se retourne finalement contre le projet d'émancipation.

Sur le plan scientifique, le risque serait de s'empêcher d'étudier certains phénomènes ou certains objets, de peur de tomber sur une réalité dérangeante. On ne va pas accabler, se dit-on, ceux qui portent « la misère du monde » d'une stigmatisation supplémentaire. On en reste alors à des généra-

lités sur le fait qu'il « subissent », ce qui revient à s'affranchir d'une véritable analyse.

Sur l'un comme l'autre de ces aspects, l'attitude de FR&JR inquiète plutôt. Au-delà de leur contenu, que j'analyse plus loin, l'ensemble forme une trame qui tire sa cohérence d'un énoncé toujours présent, en clair ou en filigrane et qui met le lecteur mal à l'aise : « Il est mal de (chercher à) démontrer que les groupes sociaux (dominés) qui résident dans le périurbain (et qui le font bien malgré eux) vivent dans un espace de plus faible urbanité et votent davantage pour les extrêmes que d'autres urbains. »

### Les individus comme acteurs, l'espace comme environnement

Ce qui nous distingue, FR&JR et moi, porte bien sûr sur les fondements de l'analyse de l'espace urbain. Je ne vais pas argumenter ici sur la supériorité, à mes yeux assez bien établie, du systémisme dialogique – c'est-à-dire d'une représentation de la société comme un système d'acteurs et d'objets – sur le marxisme ou, plus généralement, sur les structuralismes. Pour FR&JR, parler d'acteurs, c'est déjà, apparemment, avoir fait le saut mortel vers l'individualisme méthodologique, le « néo-libéralisme », l'exclusion des pauvres et autres horreurs à peine dicibles. Poursuivre ce genre de discussion serait tout à fait acceptable dans le principe mais nous entraînerait à sortir du cadre de la conversation plus modeste telle que nous pouvons la mener dans ces colonnes. Nous pouvons donc tenter de « descendre d'un cran » dans la délimitation des objets de débat et d'aborder des questions plus aisées à circonscrire. Dans la thématique qui nous occupe, deux questions peuvent correspondre à cette approche : la « liberté » des acteurs spatiaux et la portée explicative de l'espace.

Partons d'un point d'accord : l'habiter ne se limite pas à la résidence, l'urbanité ne se réduit pas à la ville.

FR&JR ont raison de rappeler que, grâce à des enquêtes auxquelles j'ai participé (Haegel, Lévy, 1997 ; Scalab, 2004), j'ai pu montrer que l'on ne peut déduire l'univers spatial d'un individu de son seul lieu de résidence. La récente thèse de Fanny Letissier sur le patrimoine urbain confirme ces énoncés. Il est vrai que le lien étymologique entre l'*habitation*, l'*habitat* et l'*habiter* mérite aussi attention et n'est pas purement fortuit : dans un monde mobile où les individus habitent bien d'autres lieux que ceux où ils résident, le domicile principal reste important car il a, paradoxalement, acquis une place renouvelée, comme « point fixe », lieu d'orientation pour des individus qui, n'étant plus « assignés à résidence » ont à donner sens à une multitude d'expériences spatiales. Cela permet de comprendre pourquoi l'espace électoral, qui se fonde sur le positionnement des individus au seul lieu de résidence, n'apparaît pourtant pas régi par des mécanismes aléatoires, même si l'on examine dans le détail de la configuration des espaces

urbains. Il n'en reste pas moins qu'une pleine caractérisation spatiale des individus devrait prendre en compte l'ensemble de leurs géographies pratiquées d'une manière ou d'une autre. Si l'on peut avancer dans la caractérisation du peuplement des lieux en combinant des densités résidentielles, professionnelles ou autres (Chôros, 2005-2008), il faut reconnaître que nous sommes encore loin de pouvoir compléter le « portefeuille » spatial des individus lorsque nous analysons leurs votes. On doit être pleinement conscients de cette limite lorsque l'on analyse la spatialité des électeurs.

En revanche, FR&JR m'attribuent par erreur l'idée que l'urbanité se trouverait dans les centres historiques et pas ailleurs. Il y a de l'urbanité dans les centres et les banlieues des villes, dans le périurbain, dans les campagnes hypo- et infra-urbaines. Il y a de l'urbanité dans les villages et dans les déserts et une équipe de chercheurs suisses (Diener et al., 2006) s'est employée à démontrer que le Cervin, icône nationale, est un objet pétri d'urbanité. L'urbanité existe chaque fois que l'espace offre un tant soit peu de densité dans la diversité, deux paramètres qui ne portent pas seulement sur des éléments matériels mais aussi sur tous les autres aspects de la vie sociale : objets immatériels, organisations et institutions, actions, discours, images...

Dans un monde presque complètement urbanisé, l'urbanité se rencontre un peu partout, mais pas forcément dans la même mesure. L'effet de taille joue son rôle (urbanité absolue) mais pas exclusivement : on peut trouver de l'urbanité dans des lieux de petit format et on peut « urbaniser », c'est-à-dire augmenter le niveau d'urbanité, en injectant de l'urbanité relative, par exemple grâce à une politique publique urbaine. Il en résulte l'idée de *gradients d'urbanité*. Un espace qui se trouve être, à un moment donné, plus dense et plus divers qu'un autre se situe à un gradient d'urbanité supérieur.

On peut bien évidemment discuter des instruments de mesure de cette urbanité. On peut en tout cas considérer que ce principe de classement est utile pour caractériser les espaces analysés. Dans ce contexte, il devient logique de s'intéresser au sens qui peut être donné à la localisation des individus dans un espace doté de tel ou tel gradient. Ici, il est important de savoir quelle est la part de choix que possèdent ces individus. Sur ce plan, FR&JR me semblent avoir des difficultés à comprendre le concept d'acteur. Dire que celui-ci possède une part de choix ne signifie nullement qu'il dispose d'une liberté totale. Cela signifie seulement qu'il peut espérer poursuivre un horizon stratégique en réalisant des actions volontaires. Dans cet effort, il rencontre une réalité qui résiste plus ou moins et qui constitue un système de contraintes vis-à-vis de ses visées. Ce qui distingue l'acteur de l'agent, c'est toutefois que le premier peut relier ses actes effectifs à une intentionnalité plus ambitieuse, à plus longue portée spatiale et temporelle et plus profondément ancrée dans son identité du moment.

Nous vivons dans un monde où la capacité de maîtrise

sur les choix qui conditionnent sa vie découpe la société en trois : I ceux qui n'ont pas besoin d'arbitrer entre différentes options car ils peuvent les cumuler sans limite, II ceux qui peuvent et doivent arbitrer et III ceux qui ne peuvent arbitrer car ils n'en ont pas les moyens. Ces catégories ne sont pas des castes (comme les « classes » de Marx), ce sont des réalités fluides et un individu peut en changer au cours de sa vie. La nature des « options » peut varier et même le plus doté des acteurs peut toujours prétendre qu'il doit renoncer à certaines choses tandis que même le plus démuné peut presque toujours faire des choix aux conséquences significatives pour sa vie.

Ces précisions étant faites, on peut dire que, dans les pays développés, la deuxième catégorie comprend l'immense majorité de la population. La notion de « périurbain subi » devient alors discutable car on ne voit pas comment le fait d'être propriétaire d'un pavillon (plutôt que d'être locataire d'un appartement), de posséder une, deux ou plusieurs voitures (plutôt que d'utiliser les transports publics) et même le fait d'avoir une famille (plutôt que de vivre seul ou sans enfants) serait la résultante d'un système de contraintes ne laissant aucune marge de manœuvre aux individus concernés. On veut peut-être dire que pour celui ou celle qui veut être propriétaire d'un pavillon et circuler en voiture et refuser d'être locataire d'un appartement de surface inférieure, il faut faire face à des frais supplémentaires ce qui peut le ou la conduire à considérer le prix du terrain comme variable d'ajustement permettant de réaliser quand même son projet : il ou elle accepte alors de s'installer dans des zones où le foncier est meilleur marché, donc assez loin d'un centre-ville. Hiérarchiser ses désirs en renonçant au secondaire pour obtenir l'essentiel : ne sommes-nous pas là justement dans l'arbitrage stratégique par excellence ?

Le fait que FR&JR dénie aux individus le statut d'acteurs spatiaux n'est pas sans rapport avec leur refus de reconnaître à l'espace une dimension explicative au sein des sciences sociales. Parmi ceux des chercheurs qui reconnaissent l'éventuelle pertinence de la notion d'acteur, on peut en effet identifier trois familles de conceptions. Celles qui considèrent que les seuls acteurs sont les « gros », entreprises et États ; celles qui voient l'espace comme l'enjeu de l'activité d'une multitude d'acteurs et de l'intervention d'objets qui cristallisent des actions antérieures et sont aussi impliqués dans les systèmes d'action ; celles qui considèrent que l'espace n'est pas un enjeu, mais seulement un effet, la projection sur un « écran » d'autres enjeux sous forme spécifique. C'est là, semble-t-il, la position de FR&JR, tandis que je me rattache à la deuxième approche. Dans leur critique, FR&JR se contentent de me traiter de « spatialiste » parce que j'affirme que la distance constitue une question importante pour la vie sociale. Le spatialisme serait, à mon avis, le fait de croire à l'existence de « lois spatiales » qui seraient indépendantes des réalités sociales impliquées dans les agencements géographiques. FR&JR et moi nous nous rejoignons sur ce point. Ce qui me différencie d'eux est qu'ils

expriment un anti-spatialisme symétrique qui paraît peu productif et qui, d'ailleurs, se rapproche du spatialisme par leur commune lecture structuralo-fonctionnaliste du monde social : entre lois spatiales et « structures de classe », la différence n'est, vue des individus, que secondaire puisqu'une mécanique obscure mais implacable a déjà tout organisé à leur place.

En fait, FR&JR sont coincés dans une impasse où ils se sont engagés en se fondant sur un principe explicatif unique et dernier. On pourrait croire que ce principe est sociologique. Mais ce n'est vrai qu'en apparence : une sociologie assumant la complexité des rapports sociaux permet de comprendre que la spatialité d'un individu est une composante de la position dans les rapports sociaux. C'est ce que la sociologie urbaine, de l'école de Chicago à Isaac Joseph, en passant par Henri Lefebvre, a fort bien compris et analysé. Pour ces chercheurs, la spatialité est traitée comme une composante de la réalité sociologique d'un individu, aussi riche de pouvoir explicatif que sa position économique ou son identité communautaire. Pour FR&JR, au contraire, c'est une sociologie fermée, limitée à des critères économiques ou, au mieux, élargie au « capital culturel » de Pierre Bourdieu et incapable de se laisser déranger par une société qui change. Cette démarche les conduit à une vision en noir et blanc des « dominants » et des « dominés », qui serait inévitablement perturbée si on introduisait d'autres dimensions, par exemple, le capital spatial. Elle serait encore plus déstabilisée si on acceptait que tous ces « capitaux » soient en interaction les uns par rapport aux autres, se mesurent et s'échangent selon des taux flottants, qui dépendraient à la fois de l'état de société et de la stratégie des acteurs qui y évoluent.

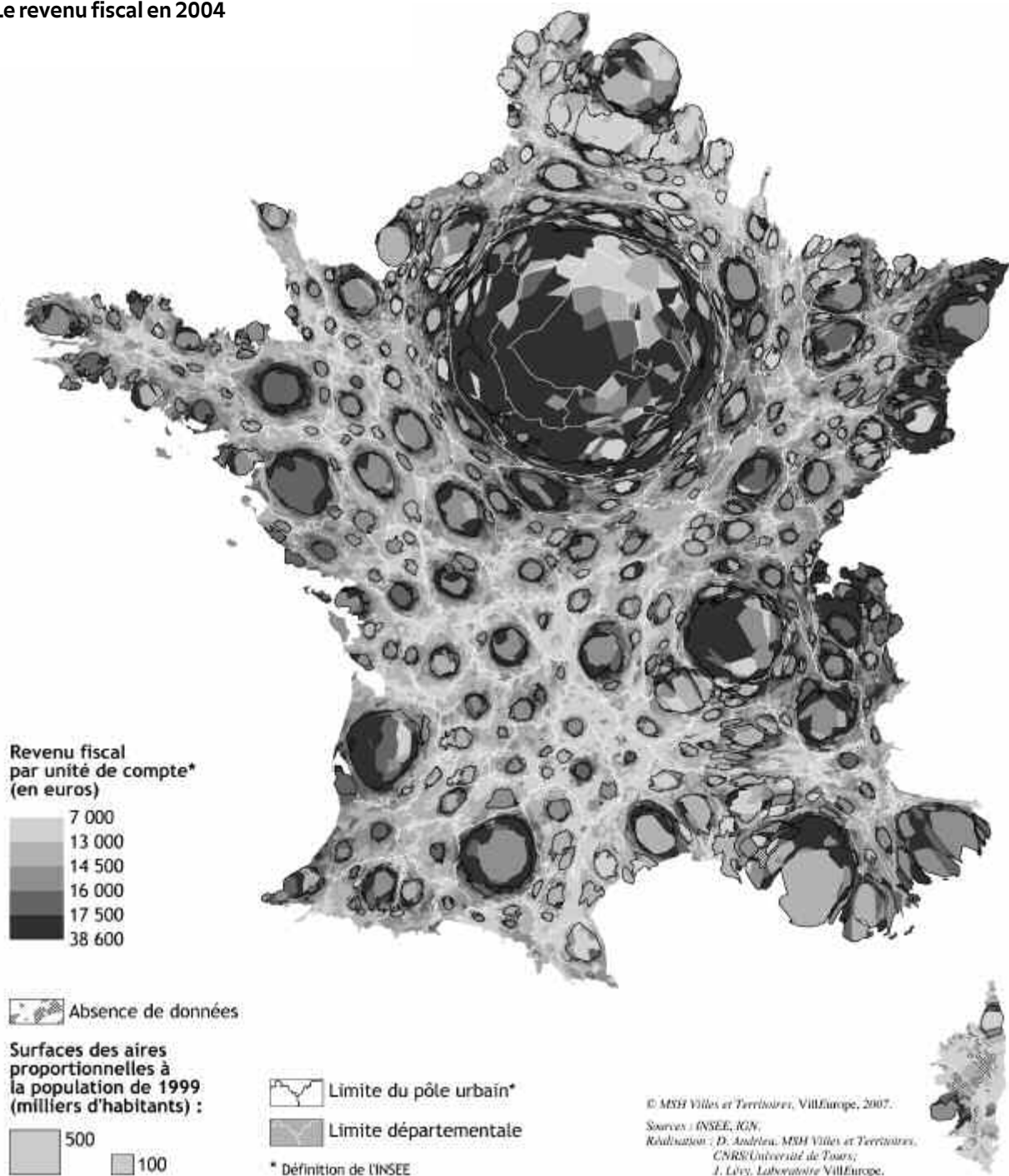
Si, au contraire de FR&JR, on suit cette dernière piste, on arrive à l'idée que l'on n'est pas obligé d'accepter le dilemme entre une vision écologique de l'espace (l'espace s'impose à ce qu'il « contient ») ou une conception a-spatiale (l'espace n'est que l'expression d'autre chose). On est alors conduit à considérer que l'espace n'est pas un milieu comme on le construit en biologie, mais un *environnement* : il englobe les acteurs mais ceux-ci agissent sur lui. Il est à la fois contexte et enjeu de l'action.

Des individus-acteurs dans un espace-environnement : on comprend pourquoi il est logique de confronter les choix des individus sur deux domaines également essentiels pour leur visée stratégique personnelle : leur habiter et leur vote.

## Une théorie au risque de l'empirie

Mieux vaut donc sans doute adopter une démarche plus limitative encore et proposer le type d'échanges que des chercheurs peuvent développer notamment lorsqu'ils divergent a priori sur des principes essentiels. Que font-ils alors ? Ils tentent de trouver des dispositifs d'expérimentation

## Le revenu fiscal en 2004

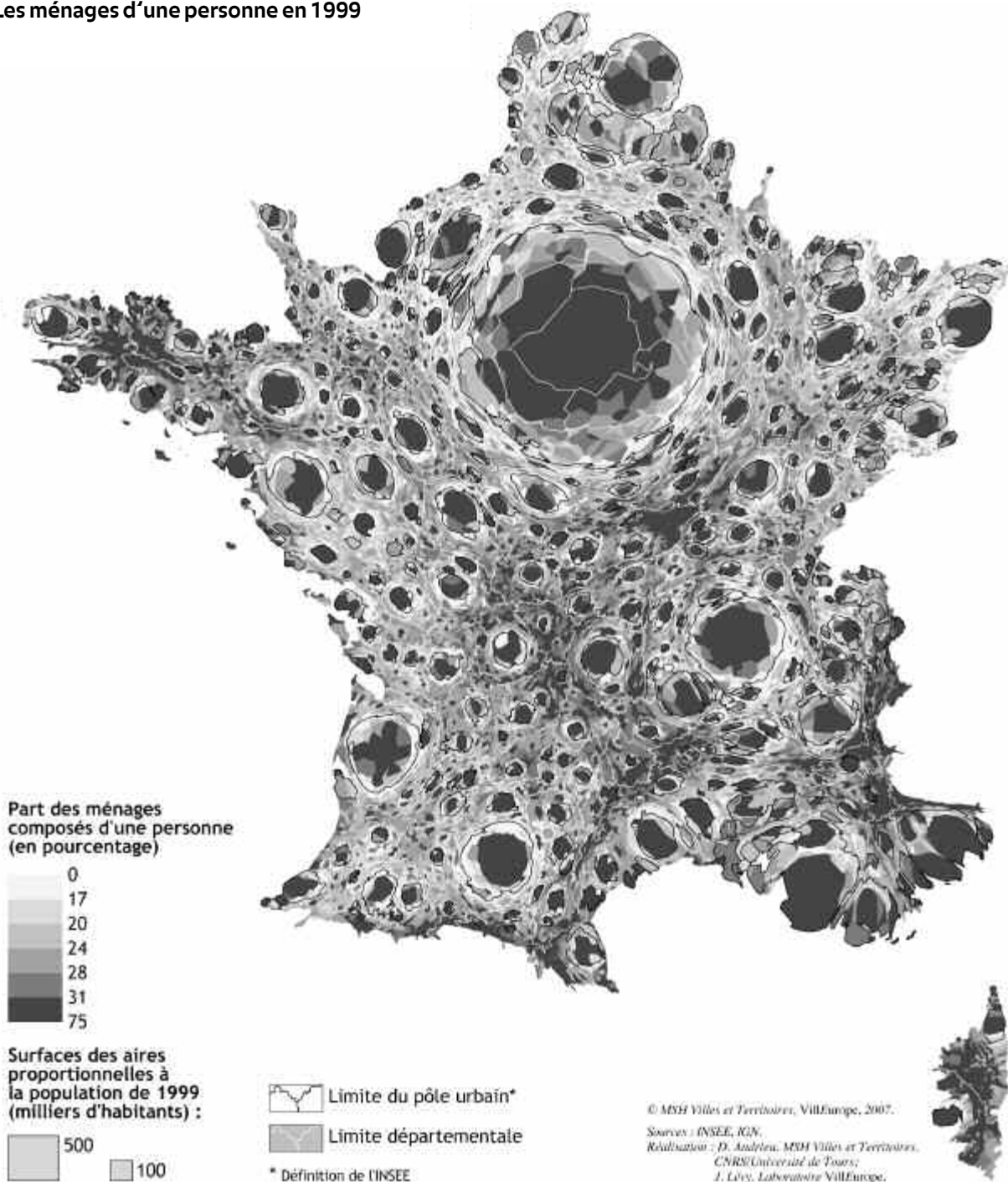


tation empiriques grâce auxquelles il sera possible, espèrent-ils de trancher leur débat. Il leur faut trouver un découpage des objets et un protocole de production des données qui soit acceptable selon au moins deux points de vue théorique différents. Il est clair que cela ne va pas de soi. La difficulté de se mettre d'accord sur des « expériences cruciales » n'est pas nouvelle et reste difficilement évitable tant les cadres interprétatifs des réalités empiriques joue sur le découpage des objets et même sur les protocoles des expériences

invoquées. On peut essayer de s'approcher d'encore plus près du travail empirique et voir si, néanmoins, nous ne pouvons pas identifier des domaines où nous nous accorderions au moins sur des « faits » c'est-à-dire sur des lectures théoriques minimales de réalités empiriques.

Les cartes que j'ai proposées ne plaisent pas à FR&JR. D'après eux, je n'aurais pas pris en compte les zones extérieures aux aires urbaines et j'aurais fait de mauvais regroupements avec les résultats des candidats à la Prési-

## Les ménages d'une personne en 1999



dentielle de 2002. En m'accusant de choix intentionnels visant à arranger la réalité pour qu'elle corresponde à ma théorie, FR&JR passent à côté de ce qui me semble être un aspect fondamental de la recherche scientifique : un dialogue permanent et en tension entre empirie et théorie. En fait, si je devais résumer mes analyses de l'espace politique français depuis vingt ans, je dirais que je suis allé de surprise en surprise et que c'est à chaque fois après-coup que j'ai cherché à mettre sur pied mes analyses et de construire des

instruments de mesure et un édifice conceptuel qui puissent en rendre compte. Résumons ce parcours par quelques moments-clés.

**1. 1986, élections législatives et régionales.** Je constate que, en Île-de-France, ce n'est pas l'opposition entre zones « ouvrières » et « bourgeoises » qui permet de prédire les votes. Les quartiers centraux naguère dominés par les couches populaires, deviennent mixtes. Leur style doit beaucoup à qu'on appellerait aujourd'hui les *bobos* et ils

apparaissent fortement orientés à gauche, au moins autant que les quartiers ouvriers des banlieues. Je lance alors l'idée de « tonalité » d'un lieu, notion qui s'écarte à la fois d'une indifférence des votes à la localisation (l'approche dominante dans la science politique d'alors) et d'une vision écologique classique en géographie (qui définirait le lieu indépendamment de ses habitants).

**2. 1992, référendum sur le traité de Maastricht.** En analysant les résultats, je note que les communes-centres des grandes villes ont presque toutes voté oui, et ce indépendamment de la composition socio-économique, de l'orientation politique habituelle de ces zones et de celles de leur arrière-pays. Quelques semaines plus tard, une votation fédérale suisse portant sur le rapprochement avec l'Union européenne donne des résultats tout à fait similaires. J'appelle alors « nouvel espace légitime » cet archipel des lieux à forte urbanité, réuni en l'occurrence sur une question portant sur l'émergence d'un espace d'échelle supranationale.

**3. 1997, élections législatives.** Je travaille à cette époque sur la délimitation des aires urbaines et je décide de cartographier les résultats d'une vaste aire métropolitaine de Paris comprenant l'Île-de-France et les départements voisins. Je suis impressionné par la présence d'une puissante couronne du vote d'extrême droite dans les zones périurbaines. C'est d'autant plus frappant que, à l'époque, personne n'en parle : dans l'analyse du Front national, on oppose le nouveau vote (ouvrier) à l'ancien (bourgeois) et on signale l'apparition d'une configuration régionale inédite. Or les cartes départementales ne permettent pas de repérer les gradients d'urbanité, qui pourtant sont ici fortement prégnants. Le fond par circonscriptions offre une petite finesse supplémentaire, surtout si on regroupe celles-ci dans des ensembles pertinents par ailleurs. L'idée qu'il existe une relation entre gradient d'urbanité et vote d'extrême droite est confortée par des analyses convergentes dans d'autres pays européens, qui connaissent l'émergence de partis populistes.

**4. 2002, élections présidentielle et législatives.** La poussée du vote Le Pen conduit à étudier avec plus de précision sa géographie. Or, pour la première fois, on peut disposer, deux jours après le premier tour de la Présidentielle, des résultats par commune. Sur un fond classique, cela permet déjà d'identifier des unités spatiales plus fines. La cartographie spécifique des aires urbaines (définition INSEE), en distinguant les « pôles urbains » des « couronnes périurbaines » et de quelques communes centres (pour autant que leur superficie permet de les rendre visible), offre une expérimentation stimulante. Avec le fond utilisé, il n'est pas possible de représenter convenablement les zones extérieures aux aires urbaines, car on serait contraint de procéder à un découpage purement administratif, départemental ou régional, ou de regrouper l'ensemble des aires « rurales » dans une seule unité spatiale. C'est pourquoi ces zones sont laissées en blanc, soulignant, de fait, les contrastes internes aux aires urbaines.

Dans certaines de ces cartes, on a regroupé les candidats

« tribunitiens ». Ce vocable renvoie en effet aux travaux de Georges Lavau (1969) sur le Parti communiste, que j'avais intégré dans des analyses politiques depuis les années 1980. Les « tribunitiens » sont des mouvements politiques qui, à la différence des « partis de gouvernement », se légitiment par la représentation sans passer par l'épreuve de l'action publique et même en l'évitant le plus possible. Le processus synchrone d'affaiblissement du Parti communiste et de poussée de l'extrême droite a relancé la notion car on pouvait considérer que le fonds tribunitien s'était déplacé d'un bord du paysage politique à l'autre, avec une certaine permanence d'un phénomène qui constitue depuis 1848 une caractéristique spécifique de la société politique française.

On pouvait discuter la composition du groupe des candidats tribunitiens. Parmi ceux qui se réclamaient de la droite, Chasse, Pêche, Nature et Traditions, un mouvement thématique (*single-issue*) fondé sur des valeurs proches du pétainisme et refusant clairement d'assumer un programme politique généraliste. Le cas de Jean-Pierre Chevènement et de Robert Hue pouvait prêter à débat, car leurs partis avaient participé au gouvernement mais l'avaient quitté, en refusant d'en endosser le bilan, avant l'élection. Dans ces différents cas, les tests ont montré que le résultat aurait peu changé si on avait fixé la limite de manière un peu différente, et ce pour deux raisons cumulées : un poids insuffisant pour renverser la tendance et un trop faible écart par rapport à la distribution moyenne du groupe pour modifier les variances.

Lorsque nous réalisons ces cartes, la première surprise vint de ce que l'extrême droite obtenait des résultats spectaculaires dans le périurbain et particulièrement faibles dans les centres des grandes villes. Une fois encore, la plupart des commentateurs polarisaient leur attention sur la comparaison des grandes régions, alors que l'amplitude était encore plus marquée à l'intérieur des aires urbaines. La seconde surprise fut que, lorsque nous réunissions les tribunitiens d'extrême droite et d'extrême gauche, imaginant que les deux structures des distributions allaient vraisemblablement s'annuler, la carte était encore plus lisible. Cela découlait du fait que, dans les régions de la moitié sud-ouest du pays, où l'extrême droite était faible, l'extrême gauche prenait en quelque sorte le relais en raison d'une configuration suivant les types d'espaces urbains et de la même manière le phénomène tribunitien avait bien sa géographie. Celle-ci était calée sur les gradients d'urbanité et reposant donc, pour une grande part, sur la conjonction d'un double choix stratégique des individus en matière d'habiter et d'être-ensemble.

**5. 2005, référendum sur la Constitution européenne.** Cette fois, grâce à un patient travail collectif (VilleEurope, 2002) et aux efforts de Dominique Andrieu, je dispose de l'instrument adéquat pour approcher l'espace politique : un cartogramme construit sur la base des populations communales offre un fond qui évite de découper *a priori* les géotypes urbains. Les zones hypo- et infra-urbaines apparaissent alors



parfois dans la continuité du péri-urbain, parfois au contraire avec des logiques spécifiques. Ce sont souvent elles qui représentent, avec des populations limitées, la mémoire historique d'orientations politiques parfois très anciennes. Ce fond de 25 000 unités spatiales fait éclater une image spatiale de manière d'autant plus spectaculaire que l'unité de lecture de la carte est préservée (pas de cartouches qui brouillent le regard) et qu'aucune intervention du chercheur n'est nécessaire. Par ailleurs, l'auto-construction d'un mouvement tribunitien, unifié dans le choix du non, évite d'avoir à procéder à des regroupements. Ceux qui pouvaient encore contester que les gradients d'urbanité soient reliés aux votes ne peuvent désormais plus rien objecter, à moins de refuser de regarder ces images. La carte ressemble beaucoup à celle de 1992, avec une nuance : la composante socio-économique s'est déplacée, les couches populaires exprimant davantage leur mécontentement face à un gouvernement de droite, en 2005, que face à un gouvernement de gauche. Mais la configuration reste fondamentalement la même, la progression dans les gradients d'urbanité étant presque partout corrélée avec la progression du oui.

**6. 2007, élection présidentielle et élections législatives.** Ces quatre tours électoraux confirment de manière éclatante les observations et les analyses des consultations précédentes. Le vote tribunitien est plus facile à cerner et il s'est globalement affaibli. Sa spatialité est sans équivoque et confirme que les cartes de 2002 ne correspondaient pas à un phénomène conjoncturel (carte 1). L'opposition entre gradients d'urbanité est également très sensible dans la confrontation entre les deux grands blocs politiques, la gauche étant nettement plus forte dans les centres des grandes villes que dans le périurbain, la banlieue apparaissant comme un ensemble à la fois contrasté et tiraillé entre les deux autres situations urbaines majeures (carte 2).

Il se confirme que l'importance des composantes géographiques (ville, régions, Europe, Monde) du contenu des choix politiques, s'est par ailleurs affirmée depuis le début des années 1990, ajoutant une troisième spatialité à celles de l'espace « civil » et de l'espace électoral. Cette convergence permet de formuler l'hypothèse selon laquelle c'est la question de l'*exposition à l'altérité* qui fait clivage.

En préparant le travail pour l'élection présidentielle, nous avons été amenés, Dominique Andrieu et moi, à cartographier sur un fond-cartogramme une relecture de l'espace français. Ce fut pour moi une nouvelle série de surprises. C'est toute la société française, et pas seulement sa dimension politique, qui se trouve configurée par les gradients d'urbanité. La confirmation que le périurbain ne se caractérise pas par la faiblesse des revenus est très nette (carte 3). On découvre même, dans les premières couronnes périur-

baine un anneau de revenus aisés présent dans pratiquement ce que j'ai appelé, l'Anneau des Seigneurs. En revanche ce sont les zones plus éloignées des villes, hypo-urbaines (avec une accessibilité externe aux aires urbaines) ou surtout infra-urbaines, c'est-à-dire mal connectées aux villes, qui sont largement peuplées de personnes à bas revenus. Dans l'ensemble, les grandes variables socio-économiques se distribuent selon une géographie à faible composante régionale. C'est vrai de manière spectaculaire, sur des questions de modes de vie (carte 4). Ce l'est également sur le terrain des clivages à forte conséquence économique, comme le revenu, la formation et l'emploi. Les grandes oppositions régionales n'ont pas totalement disparu mais elles pèsent d'un poids affaibli par rapport aux gradients d'urbanité. La France se présente ainsi comme un ensemble d'aires urbaines, différenciées dans leur espace interne mais très similaires entre elles, l'effet de taille jouant un rôle de renforcement de la spécificité des zones centrales.

Parmi d'autres techniques portant sur la carte, les données quantitatives, l'observation ou l'enquête qualitative, le cartogramme offre des ressources substantielles pour nous permettre de lire l'espace français avec des lunettes plus précises et plus globales à la fois, mieux adaptés à un monde urbanisé, mobile et réticulaire. Ces lunettes, ou d'autres complémentaires, il ne suffit pas de faire la mouche du coche et de reprocher aux autres d'en avoir fait mauvais usage. Il faut aussi mettre ses propres hypothèses à l'épreuve d'une expérimentation suffisamment déverrouillée pour que le résultat ne soit pas acquis d'avance.

Nous savons à quel point la capacité d'intégrer de nouvelles réalités dans un cadre intellectuel construit est difficile. Pour voir, il faut savoir regarder et pour savoir regarder, il faut avoir au moins une petite idée de ce qu'on peut s'attendre à voir. Nous appréhendons nos objets à travers les concepts explicites des théories que nous pensons avoir validées en les confrontant à d'autres réalités empiriques, ou aussi, trop souvent, à travers les catégories implicites de nos désirs ou de nos paresse. Il y a là une tension intrinsèque à toute démarche de recherche. Nous risquons toujours d'être aveugles par dogmatisme ou d'être inutiles par empirisme.

Il semble bien, cependant, que le meilleur déséquilibre dynamique puisse être obtenu lorsque l'on combine, sans les réduire, hardiesse théorique, réceptivité empirique et réflexivité épistémologique. En dépit des apparences, qui reposent en fait sur l'étanchéité des différentes cultures traditionnelles du monde de la recherche, ces trois postures sont compatibles. Faisons-en en tout cas le pari, nous qui, étudiant des sociétés en mouvement rapide, voulons nous en rendre, au moins, les contemporains.

---

**Références bibliographiques**

Chôros [laboratoire, ÉPFL, Lausanne], (2005-2008), *Our Inhabited Space*, Contrat en cours avec le Fonds National Suisse de la Recherche (PNR 54), Berne.

Diener R. et al., (2006), *La Suisse, portrait urbain*, Bâle, Birkhauser.

Haegel F., Lévy J., (1997), « Urbanités. Identité spatiale et représentation de la société », in Calenge C., Lussault M., Pagand B. (dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, pp. 35-65.

Hoyaux A.-F., (2002), « La dérive du géographe. De la théorie à la rhétorique : où poser les limites de l'argumentation à propos de l'aménagement du territoire ? », *Annales de Géographie*, n° 626, pp. 380-394.

Lavau G., (1969), « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique*, vol. 2, n° 1, pp. 18-44.

Lévy J., (2002), « Sur les conditions d'habitabilité de l'espace », *Annales de Géographie*, n° 626, pp. 394-405.

Scalab [groupement d'équipes], (2004), *Les échelles de l'habiter*, Contrat avec le Plan Urbain Construction et Architecture (PUCA), Paris.

VilleEurope [réseau de recherche], (2002), *CartogrAm*, Contrat avec la DATAR, Paris.

Zeneidi D., (2002), *Les SDF et la ville, Géographie du savoir survivre*, Paris, Bréal, collection « D'autre part ».

Zeneidi D., (2007), « Londres, Rennes, Barcelone : le monde invisible des squats », *Urbanisme*, n° 352, pp. 31-35.

---

**Biographie**

**JACQUES LÉVY** est professeur de géographie et d'aménagement de l'espace à l'École polytechnique fédérale de Lausanne depuis octobre 2004. Il est directeur du Laboratoire Chôros.

Il est membre de la rédaction des revues *Espaces Temps*

Il a effectué de nombreuses missions de recherche sur l'urbanité dans les grandes villes du Monde. Il anime le réseau VillEurope (Lausanne, Paris, Tours Reims).

Il participe activement au débat sur les villes, l'aménagement du territoire, les relations entre espace et politique, l'Europe et la mondialisation, en particulier par des articles dans *Le Monde*, *Libération* et *Le Temps*.

Il est l'auteur de plus de 400 publications éditées en France et à l'étranger

jacques.levy@epfl.ch